

# Afrique

Afrique centrale et Grands Lacs

Situation au Tchad et au Soudan

Afrique orientale et Corne de l'Afrique

Afrique occidentale

Afrique australe

## Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire
Afrique			
	Canada	0	766 667
	Danemark	135 945	0
	Donateurs privés au Canada	102 084	0
	États-Unis	54 905 000	10 000 000
	France	0	90 689
	<i>Japan Association for UNHCR</i>	61 668	0
	Norvège	8 259 587	0
	Royaume-Uni	0	1 217 391
	Suède	0	753 769
	Suisse	0	413 223
	<i>USA for UNHCR</i>	5 445	0
Total		63 469 729	13 241 739



d'autres déplacements de population, dont les répercussions se sont fait sentir dans deux pays limitrophes, à savoir la RCA et le Tchad.

Au Tchad, une insurrection menée par des groupes rebelles a contraint l'UNHCR à évacuer les fonctionnaires internationaux non indispensables de plusieurs sites, de sorte que l'accès de l'Organisation aux réfugiés et aux déplacés internes a été réduit. Au nord de la RCA, les affrontements entre les groupes rebelles et les forces gouvernementales se sont intensifiés, provoquant des déplacements de population à l'intérieur du pays et des exodes de réfugiés en direction du Tchad et du Cameroun voisins.

Si la sous-région d'Afrique occidentale est demeurée relativement stable, des troubles sociaux et politiques en Guinée, des affrontements à la frontière de la Guinée-Bissau et du Sénégal et la situation délicate qui régnait en Côte d'Ivoire ont exigé un renforcement de la préparation aux situations d'urgence et une actualisation des plans de contingence. Pour sa part, l'Afrique australe a été de plus en plus touchée par le phénomène des flux migratoires mixtes.

## Réalisations et impact

Sur la base de ses Objectifs stratégiques globaux (OSG), l'UNHCR a défini les objectifs suivants pour l'Afrique en 2006 :

- Garantir la sûreté et la sécurité des réfugiés en renforçant la capacité de protection des pays d'asile (OSG 1) ;
- Veiller à ce que les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR jouissent de leurs droits fondamentaux (OSG 1 et 2) ;
- En partenariat avec les autorités locales, mettre au point des mécanismes appropriés aptes à garantir un statut juridique approprié à tous les réfugiés (OSG 1 et 2);
- Promouvoir l'autosuffisance dans les programmes d'assistance, notamment au profit des populations réfugiées de longue date (OSG 3);
- Poursuivre le rapatriement librement consenti et la réintégration durable (OSG 3);
- Promouvoir l'intégration sur place des réfugiés et mettre en place, lorsque les conditions s'y prêtent, des programmes de développement par l'intégration sur place (OSG 2);
- Promouvoir l'utilisation stratégique de la réinstallation en complément d'autres solutions durables (OSG 3);
- Renforcer la préparation aux situations d'urgence dans les bureaux extérieurs (OSG 4);
- Édifier des partenariats pertinents afin d'accroître au maximum la disponibilité des ressources, de mieux protéger les réfugiés et d'améliorer l'exécution des programmes (OSG 4);
- Optimiser l'emploi efficace des ressources allouées et améliorer la qualité de l'exécution des programmes (OSG 4).

### **OSG 1: Promouvoir et appuyer l'élaboration et le maintien par les gouvernements d'un régime de protection internationale**

L'UNHCR a continué d'aider les États à améliorer leurs systèmes d'asile. En 2006, le Kenya et l'Ouganda ont approuvé des lois nationales sur les réfugiés. Le Haut Commissariat a contribué à la révision d'un projet de loi sur les réfugiés en République-Unie de Tanzanie et aidé le Tchad à entamer la rédaction d'un texte similaire.

Des progrès importants ont été accomplis dans la détermination du statut de réfugié. En Afrique du Sud, 30 000 demandes d'asile ont fait l'objet d'une décision dans le cadre du projet gouvernemental de résorption des demandes en instance. Des initiatives visant à liquider l'arriéré de demandes d'asile et à constituer une capacité permanente de traitement des requêtes ont été lancées au Mozambique et renforcées au Malawi. L'UNHCR a également aidé les autorités burundaises à déterminer le statut de 21 000 Rwandais arrivés à la fin de l'année 2005 et au début de l'année 2006. Le Haut Commissariat, qui était chargé de la DSR au Cameroun, a traité plus de 6 400 demandes d'asile au cours de l'année. Le délai de traitement est passé de 12 à six mois.

Le Rwanda a adhéré aux deux conventions relatives à l'apatridie. L'UNHCR a surveillé de près la situation des personnes risquant de devenir apatrides au Sénégal, au Mali et au Niger. En Côte d'Ivoire, le Haut Commissariat a suivi l'évolution de la question de la nationalité et de l'identification au cours d'un processus de vérification pilote entrepris par le Gouvernement.

### **OSG 2 : Garantir que les normes internationales de protection sont respectées pour l'ensemble des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR compte tenu de leur âge, de leur appartenance sexuelle ou de leur histoire personnelle**

Si l'on excepte le cas de l'Angola, du Botswana, de la Gambie, du Mali, de la Somalie et de la Zambie, le projet Profile a été lancé dans toutes les opérations africaines où l'UNHCR a organisé ou appuyé l'enregistrement de réfugiés ou d'autres personnes relevant de sa compétence. Les opérations de vérification ont montré qu'au Zimbabwe, la population réfugiée était passée de 12 000 à 4 000 personnes et qu'au Ghana, la moitié des réfugiés togolais avaient regagné spontanément leur pays d'origine.

Environ 70 pour cent des bureaux de l'UNHCR en Afrique ont pris des mesures en vue d'appliquer des procédures opérationnelles standard pour traiter la violence sexuelle et sexuelle. En Afrique australe, tous les bureaux l'ont fait. La stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité a été lancée dans 17 pays africains en 2006, de sorte que le total s'élève à présent à 35 pays sur le continent.



UNHCR/S. Schulman

Des Congolais rapatriés de Tanzanie sont retournés chez eux, à Baraka, dans la province du Sud-Kivu, à bord du ferry Mwongozo affrété par l'UNHCR.

Le taux de scolarisation des enfants dans le primaire a atteint 75 pour cent. Dans la plupart des opérations, la parité entre les sexes a été assurée dans le cycle primaire, avec en moyenne 48 filles pour 100 élèves. Le taux d'abandon des études, en particulier chez les filles, est néanmoins demeuré préoccupant, tout comme l'impact des mesures d'austérité financière sur la qualité de l'enseignement.

La lutte contre la malnutrition a reçu la priorité lors de l'allocation des ressources. À l'issue d'évaluations conjointement menées avec le PAM, des programmes d'alimentation thérapeutique ont été mis en œuvre en Éthiopie, au Kenya, au Soudan oriental et au Tchad. En dépit des améliorations observées, notamment au Tchad oriental où le taux de malnutrition est descendu au-dessous de 10 pour cent dans dix camps sur 12, et en Éthiopie dans une certaine mesure, il faudra déployer davantage d'efforts dans ces pays en 2007. Djibouti, où les taux de malnutrition demeurent assez élevés, exigera une attention particulière.

L'UNHCR a poursuivi ses efforts de prévention du VIH et du SIDA. En Afrique australe, grâce aux activités de mobilisation et au partenariat avec l'ONUSIDA, les gouvernements des pays d'accueil ont intégré les réfugiés dans leurs plans nationaux de lutte contre le VIH et le SIDA. À la fin de l'année 2006, sept pays d'Afrique australe avaient inclus les réfugiés dans les programmes nationaux pour les traitements antirétroviraux.

### **OSG 3: Poursuivre le rapatriement librement consenti et la réintégration durable, la réinstallation ou l'intégration sur place des réfugiés en mettant l'accent sur ceux qui se trouvent dans des situations prolongées.**

En 2006, quelque 319 000 réfugiés ont regagné leur pays d'origine de leur plein gré, la plupart se dirigeant vers l'Angola, le Burundi, la RDC, le Libéria et le Sud-Soudan. En Afrique occidentale, l'UNHCR a aidé 43 000 réfugiés à rentrer au Libéria, ce qui porte à plus de 400 000 le nombre total de réfugiés et de déplacés internes ayant bénéficié de l'aide du Haut Commissariat pour regagner leurs foyers. Comme les initiatives de réconciliation se poursuivaient au Togo, l'UNHCR a facilité le retour de 2 400 des 7 900 réfugiés qui sont rentrés. L'opération de rapatriement en Angola a été prolongée au-delà du délai initialement fixé afin d'en faire bénéficier des individus réfugiés en RDC et en Zambie, que des difficultés logistiques ont empêché de rentrer en 2006. Quelque 36 000 réfugiés ont regagné l'Angola avec l'assistance du Haut Commissariat en 2006, ce qui porte à près de 400 000 le nombre total de personnes rapatriées depuis 2002.

Dans la région des Grands Lacs, les opérations de rapatriement se sont poursuivies, bien que le nombre de retours soit inférieur aux prévisions. En dépit de la réorientation de la stratégie de l'UNHCR, qui est passé de l'aide au retour à la promotion des rapatriements, le rythme

des retours en direction du Burundi s'est essouffé à la fin de l'année, essentiellement en raison du manque de possibilités de réintégration et de la pénurie alimentaire dans les zones de retour. Au total, environ 256 000 réfugiés burundais ont regagné leur pays depuis le début des opérations de rapatriement en 2002, 45 000 d'entre eux prenant le chemin du retour en 2006. Avec 41 000 retours, le rythme des rapatriements en RDC est demeuré modeste en raison de problèmes liés aux élections et de l'insécurité qui régnait dans les régions situées à l'est du pays.

Entre autres projets destinés à rendre les retours viables, l'UNHCR et ses partenaires ont construit 650 maisons pour des familles qui avaient des besoins particuliers en RDC. Au Sud-Soudan, une bonne centaine de projets de protection et de réintégration axés sur les communautés ont été exécutés. En Angola, le Gouvernement a bénéficié d'un appui pour lancer l'Initiative pour la réintégration durable, ciblée sur d'importantes zones de retour. L'UNHCR a continué à appeler les autres agences et les acteurs du développement à s'engager dans l'aide à la réintégration des populations rapatriées. Au Nigéria, des activités de réintégration ont été lancées au profit de 10 000 individus rapatriés du Cameroun ; parallèlement, un programme de réintégration impliquant neuf institutions onusiennes a été mis en place.

L'UNHCR a travaillé en étroite collaboration avec la FAO pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des rapatriés. Au Libéria, le PAM, le PNUD, l'UNICEF et l'UNHCR ont mis en place un plan d'action commun pour le relèvement communautaire, destiné à favoriser la reconstruction des microéconomies et à assurer la transition avec les programmes de développement à moyen et à long terme. En dépit de nombreux efforts conjoints, le hiatus entre les secours et le développement a continué de contrarier gravement le retour durable des populations déplacées, en particulier au Burundi, en RDC et au Soudan.

De nouvelles possibilités d'intégration sur place se sont fait jour, plusieurs États se déclarant disposés à autoriser les réfugiés à s'installer sur leur territoire. L'UNHCR s'est employé, en collaboration avec les États concernés, à traiter les volets juridiques, sociaux et économiques de l'intégration sur place au profit de groupes de réfugiés libériens, sierra-léonais, congolais et angolais. En Afrique occidentale, l'intégration sur place a pris une dimension interorganisations et sous-régionale du fait de l'implication de la CEDEAO et de l'Union du fleuve Mano. Des missions entreprises en Afrique australe à la fin de l'année 2006 ont confirmé que l'Angola, le Mozambique et la Namibie étaient prêts à envisager l'autosuffisance et/ou l'intégration sur place d'une partie au moins de la population encore réfugiée sur leurs territoires. L'UNHCR et les gouvernements concernés ont entrepris d'élaborer des stratégies pour promouvoir l'intégration sur place et renforcer l'autosuffisance des réfugiés.

La réinstallation est demeurée une composante de la stratégie globale pour des solutions durables en Afrique, bien qu'il demeure difficile de gérer les attentes des réfugiés dans ce domaine. Les demandes de réinstallation de quelque 19 300 réfugiés de 28 nationalités différentes, ont été transmises à partir de 37 pays d'asile à des pays tiers pour examen.

#### **OSG 4: Poursuivre la réforme de la gestion pour améliorer la qualité, l'efficacité et la pertinence des opérations de l'UNHCR**

Les progrès accomplis dans la recherche de solutions durables, notamment les rapatriements librement consentis au Libéria, au Burundi, en RDC et en Angola, ont permis à l'UNHCR de commencer à réduire sa présence dans plusieurs pays. Dans le même temps, le Haut Commissariat a appuyé les gouvernements de divers pays d'Afrique australe afin de les doter de moyens plus solides pour assumer pleinement leurs responsabilités au regard de la protection des réfugiés.

L'UNHCR s'emploie également à améliorer l'utilisation des normes et des indicateurs lors de la planification des opérations, afin de mieux cerner les lacunes et d'établir des priorités en raison des ressources limitées.

Au titre de la réforme des Nations Unies, le Haut Commissariat a assumé un rôle plus important dans la protection et l'assistance des déplacés internes, au travers de l'approche sectorielle en Côte d'Ivoire, au Libéria, en RDC, en Ouganda et en Somalie, et dans le cadre d'accords au sein de l'Équipe pays des Nations Unies en RCA, au Soudan et au Tchad. À la fin de l'année 2006, quelque 327 000 déplacés internes enregistrés au Libéria avaient reçu une aide pour regagner leur localité d'origine et les 35 camps de déplacés du pays avaient été fermés. En Ouganda, l'UNHCR a implanté une présence dans les quatre grands secteurs où les déplacés internes rentraient. En Somalie, l'Organisation a mis sur pied un réseau de surveillance de la protection et un système de suivi des mouvements de population. Au Sud-Soudan, plus de 41 200 déplacés internes ont bénéficié de l'aide de l'UNHCR et de ses partenaires. Au Tchad, le Haut Commissariat a surveillé la protection dans les sites qui accueillent des déplacés et offert une aide matérielle aux personnes déplacées par les affrontements de la fin de l'année 2006.

#### **Contraintes**

L'insécurité et le manque d'accès aux bénéficiaires ont été, comme au cours des années précédentes, à l'origine de contraintes majeures. L'insécurité a entravé la protection et l'acheminement de l'aide matérielle et parfois mis en danger la vie des bénéficiaires et des agents humanitaires. À plusieurs reprises, par exemple au Tchad oriental en décembre 2006, il a fallu évacuer à titre temporaire le personnel humanitaire et recourir à des mécanismes

d'urgence pour assurer la continuité des programmes humanitaires. Les opérations ont également été perturbées par des problèmes logistiques. Ainsi, les inondations qui ont frappé le Kenya ont contraint les organisations humanitaires à acheminer les secours par voie aérienne. Au Burundi, une crise alimentaire provoquée par la sécheresse qui a sévi en 2006 a incité de nombreux rapatriés à reprendre le chemin de la République-Unie de Tanzanie.

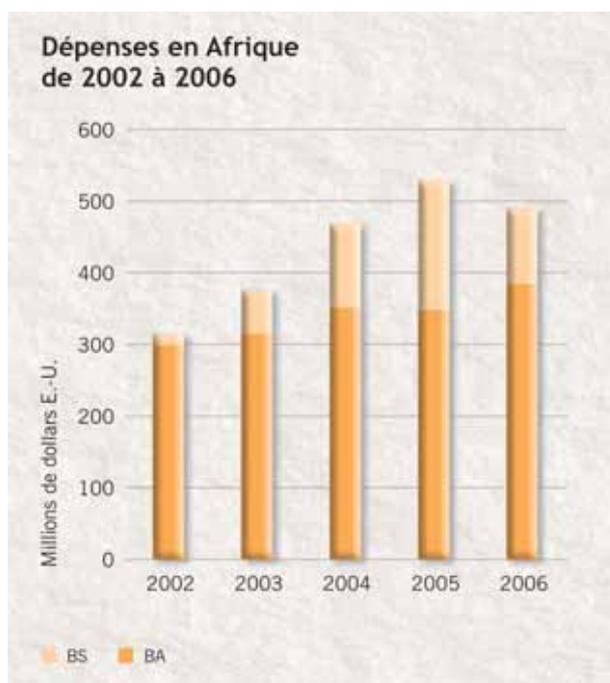
Les rapatriements et la réintégration ont été contrariés par le manque d'infrastructures et de services élémentaires dans les zones de retour, ainsi que par le caractère imprévisible des financements, comme cela a été le cas en RDC et au Sud-Soudan. Un appui financier plus vigoureux serait bénéfique à toutes les opérations de rapatriement. Outre qu'il garantirait un nombre de retours plus élevé, un tel appui favoriserait l'enracinement des rapatriés au travers d'activités soutenues de réintégration, de réhabilitation et de renforcement des moyens de subsistance.

## Informations financières

Les besoins du programme annuel pour l'Afrique, initialement chiffrés à 449,4 millions de dollars E.-U., ont été réduits de 20 pour cent en raison du plafonnement du budget global. Cependant, des financements supplémentaires ont été obtenus pour répondre aux besoins suscités par les situations d'urgence qui se sont produites à l'est du Kenya, en Gambie et au Cameroun. À la fin de l'année 2006, les dépenses engagées au titre du

programme annuel pour l'Afrique s'élevaient à 383,6 millions de dollars E.-U., tandis que les dépenses au titre du programme supplémentaire se chiffraient à 106,7 millions.

Le plafonnement global a eu un fort impact sur la région Afrique, en particulier sur les activités qui produisent des effets à long terme. Pour atténuer l'effet des compressions budgétaires, l'UNHCR a accordé la priorité aux activités vitales.



Budget et dépenses (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>						
Burundi	39 904 539	536 646	40 441 185	30 509 101	0	30 509 101
Gabon	3 662 461	0	3 662 461	2 612 429	0	2 612 429
République centrafricaine	3 340 148	2 280 446	5 620 594	2 026 044	1 670 084	3 696 128
République démocratique du Congo	22 276 400	69 147 167	91 423 567	14 389 221	25 817 694	40 206 915
République du Congo	8 198 854	2 760 132	10 958 986	5 581 078	2 035 487	7 616 565
République-Unie de Tanzanie	32 214 773	3 517 240	35 732 013	24 452 878	2 945 659	27 398 537
Rwanda	7 856 873	1 009 229	8 866 102	6 211 750	13 151	6 224 901
Tchad	79 199 049	2 675 271	81 874 320	64 382 528	831 047	65 213 575
Projets régionaux <sup>2</sup>	6 587 266	0	6 587 266	6 511 545	0	6 511 545
<b>Sous-total - Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>203 240 363</b>	<b>81 926 131</b>	<b>285 166 494</b>	<b>156 676 573</b>	<b>33 313 122</b>	<b>189 989 695</b>
<b>Afrique orientale et Corne de l'Afrique</b>						
Djibouti	2 828 108	0	2 828 108	2 675 492	0	2 675 492
Érythrée	7 085 149	185 929	7 271 078	6 544 744	880	6 545 624

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
Éthiopie	15 548 783	2 682 729	18 231 512	14 478 466	2 029 779	16 508 245
Kenya	35 659 435	3 300 517	38 959 952	30 723 383	1 892 741	32 616 124
Ouganda	15 402 299	11 186 643	26 588 942	14 252 895	6 703 423	20 956 318
Somalie	6 225 061	4 431 118	10 656 179	6 055 328	1 038 587	7 093 915
Soudan	13 574 422	64 690 524	78 264 946	12 209 522	56 361 540	68 571 062
Centre régional d'appui au Kenya	5 804 130	309 590	6 113 720	4 286 747	309 590	4 596 337
Sous-total - Afrique orientale et Corne de l'Afrique	102 127 385	86 787 050	188 914 435	91 226 577	68 336 540	159 563 117
Afrique occidentale						
Bénin	2 896 651	0	2 896 651	2 001 788	0	2 001 788
Cameroun	2 406 807	0	2 406 807	1 925 848	0	1 925 848
Côte d'Ivoire	9 226 671	1 148 236	10 374 907	7 520 823	407 986	7 928 810
Gambie	881 749	0	881 749	654 465	0	654 465
Ghana	11 226 703	0	11 226 703	8 993 309	0	8 993 309
Guinée	14 461 680	0	14 461 680	11 609 762	0	11 609 762
Libéria	39 962 706	12 886 542	52 849 248	34 099 419	4 443 181	38 542 600
Nigéria	4 077 843	0	4 077 843	3 317 197	0	3 317 197
Sénégal	2 282 252	0	2 282 252	1 456 221	0	1 456 221
Sierra Leone	17 056 087	0	17 056 087	14 072 996	0	14 072 996
Togo	80 898	0	80 898	63 514	0	63 514
Projets régionaux <sup>3</sup>	4 000 678	0	4 000 678	3 526 903	0	3 526 903
Sous-total - Afrique occidentale	108 560 725	14 034 778	122 595 503	89 242 244	4 851 167	94 093 411
Afrique australe						
Afrique du Sud	4 179 708	0	4 179 708	3 047 637	0	3 047 637
Angola	21 186 532	497 500	21 684 032	17 798 069	0	17 798 069
Botswana	2 169 714	0	2 169 714	1 743 192	0	1 743 192
Malawi	2 397 456	0	2 397 456	2 148 309	0	2 148 309
Mozambique	3 238 126	0	3 238 126	2 832 787	0	2 832 787
Namibie	3 305 817	0	3 305 817	2 791 189	0	2 791 189
Zambie	15 436 212	2 825 365	18 261 577	12 237 505	206 585	12 444 091
Zimbabwe	2 122 539	0	2 122 539	1 820 742	0	1 820 742
Projets régionaux <sup>4</sup>	2 544 000	2 630 000	5 174 000	2 162 270	0	2 162 270
Sous-total - Afrique australe	56 580 103	5 952 865	62 532 968	46 581 701	206 585	46 788 286
Total - Afrique	470 508 575	188 700 824	659 209 399	383 727 095	106 707 414	490 434 509

<sup>1</sup> N'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

<sup>2</sup> Inclut l'assistance aux réfugiés dans la région des Grands Lacs, telle que la réinstallation, l'assistance sous forme de soins et d'entretien, ainsi que les coûts d'appui pour les VNU et les consultants, l'avion-taxi et les bourses des étudiants réfugiés.

<sup>3</sup> Inclut l'installation sur place, l'assistance d'urgence, le rapatriement volontaire, l'assistance sous forme de soins et d'entretien aux réfugiés togolais, la réinstallation des réfugiés urbains, l'entreposage des articles non alimentaires et les bourses des étudiants réfugiés.

<sup>4</sup> Inclut l'intégration sur place, la réinstallation, l'assistance sous forme de soins et d'entretien des réfugiés, les bourses des étudiants réfugiés, les activités de relations extérieures, le renforcement du système de recensement, la documentation et les mécanismes de détermination du statut des réfugiés, ainsi que la capacité de réponse aux situations d'urgence dans la région.

## Contributions volontaires affectées (dollars E.-U.)

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Afrique du Sud	141 205	321 301	462 506
Allemagne	14 284 006	4 162 038	18 446 045
Australia for UNHCR	271 511	135 588	407 099
Australie	157 520	0	157 520
Autriche	712 034	0	712 034
Belgique	5 670 194	2 444 476	8 114 669
Burundi	1 210	0	1 210
Canada	5 747 622	5 054 138	10 801 760
CERF	13 463 452	6 145 638	19 609 090
Comité olympique international	0	22 000	22 000
Commission européenne	25 338 136	11 615 922	36 954 057
<i>Conselho Português para os Refugiados</i>	104 323	0	104 323
Croissant-Rouge de l'Arabie saoudite	494 006	0	494 006
Danemark	19 713 440	5 075 104	24 788 544
<i>Deutsche Stiftung für UNO-Flüchtlingshilfe E.V.</i>	529 329	280 552	809 881
Donateurs privés en Autriche	0	47	47
Donateurs privés au Canada	462 752	5 529	468 281
Donateurs privés en France	178	0	178
Donateurs privés en Grèce	191 882	0	191 882
Donateurs privés en Italie	123 834	0	123 834
Donateurs privés au Kenya	2 600	0	2 600
Donateurs privés au Portugal	628	628	1 256
Donateurs privés en Suède	15 399	0	15 399
Donateurs privés en Suisse	16 260	151	16 411
Donations en ligne (Siège)	18 130	80 333	98 463
Espagne	4 900 066	4 571 186	9 471 253
<i>España con ACNUR</i>	105 318	32 720	138 038
Estonie	0	64 232	64 232
États-Unis	140 672 778	47 510 000	188 182 778
Finlande	9 487 852	637 755	10 125 608
Fondation Florindon (Suisse)	0	95 420	95 420
Fondation Ford (Afrique du Sud)	23 999	0	23 999
Fondation Shinnyo-en (Japon)	0	50 000	50 000
Fonds commun humanitaire pour le Soudan (CHF)	700 000	16 134 773	16 834 773
Fonds commun pour la RDC	0	5 776 791	5 776 791
Fonds de l'OPEP pour le développement international	575 000	0	575 000
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	133 484	0	133 484
France	3 777 213	505 489	4 282 702
Grèce	175 542	0	175 542
Institut Brookings (États-Unis)	28 580	0	28 580
Irlande	3 875 924	1 733 128	5 609 051
Israël	50 000	0	50 000
Italie	251 256	2 214 475	2 465 732
<i>Japan Association for UNHCR</i>	559 452	113 860	673 312
Japon	32 880 044	16 146 703	49 026 747

Donateur	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total
Liechtenstein	41 322	0	41 322
Luxembourg	6 418 823	302 297	6 721 120
<i>Merck and Co., Inc.</i> (Etats-Unis)	40 000	0	40 000
Monaco	40 000	0	40 000
Nike EMEA (Pays-Bas)	122 849	0	122 849
Norvège	15 462 746	7 910 548	23 373 294
Pays-Bas	5 302 000	2 410 000	7 712 000
Pologne	0	50 000	50 000
Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le SIDA	15 823	0	15 823
Programme National Multisectoriel de Lutte contre le SIDA	716 900	0	716 900
République centrafricaine	4 017	0	4 017
République tchèque	205 516	0	205 516
Royaume-Uni	8 334 716	5 405 041	13 739 758
Sinitus SA (Suisse)	0	152 931	152 931
<i>Stichting Vluchteling</i> (Pays-Bas)	672 625	0	672 625
<i>Stiftung RTL - Wir helfen Kindern E.V.</i> (Allemagne)	320 513	0	320 513
Suède	31 532 663	3 796 838	35 329 501
Suisse	4 273 509	1 255 581	5 529 090
TOTAL (France)	0	128 535	128 535
Union africaine	250 000	100 000	350 000
<i>USA for UNHCR</i>	514 403	361 229	875 632
<i>Zayed Foundation</i> (Émirats arabes unis)	59 975	0	59 975
Total	359 984 558	152 802 977	512 787 536